Haro sur les sciences au lycée : pourtant ce ne sont pas elles qui chargent les emplois du temps

20 novembre 2026

Le ministre de l'Éducation nationale envisage de supprimer l'enseignement scientifique de tronc commun en première et en terminale pour alléger les journées des élèves. La Société informatique de France alerte : une telle mesure, sans rien résoudre des problèmes d'emploi du temps des lycées, priverait des centaines de milliers d'élèves de leurs dernières heures de sciences, au moment où l'intelligence artificielle, le climat et la santé exigent de chaque citoyenne et citoyen une culture scientifique solide. Pour relever les défis de notre siècle, la Société informatique de France appelle au contraire à amender la réforme de 2019 et à revoir le statut des sciences au lycée pour leur accorder une place équivalente à celle des humanités dans le bagage de toute citoyenne et tout citoyen.

Dans un entretien à Thotis[1], le 26 octobre 2026, le ministre Édouard Geffray a déclaré que la suppression de l'enseignement scientifique « pourra être envisagée ». Si la Société informatique de France (SIF) partage le constat que cet enseignement, dans sa forme actuelle, ne remplit pas sa mission, elle en tire la conclusion inverse : il faut le transformer pour lui donner les moyens de réussir et non le faire disparaître.

La science est une culture commune, à l'instar de l'histoire, de la littérature et de la philosophie. Qui imaginerait que des scientifiques en devenir puissent quitter le lycée sans avoir lu, écrit, étudié la littérature, l'histoire et la philosophie ? Ces enseignements concourent à la formation de toute citoyenne, de tout citoyen. Il en va de même des sciences. Comprendre un algorithme de recommandation, une courbe épidémique, un scénario climatique ou le fonctionnement d'une IA générative ne doit pas être une affaire de spécialistes. Il s'agit des clés indispensables pour décoder le monde, débattre et voter en connaissance de cause. Tout élève doit donc les acquérir durant sa scolarité. Dans cet esprit, la SIF lançait en 2022 un appel à faire de l'enseignement des sciences une grande cause nationale[2].

Le problème ici n'est pas l'enseignement scientifique lui-même, mais son volume et sa mise en œuvre. Aujourd'hui, le tronc commun de première consacre seulement 2 heures aux sciences contre 12 heures hebdomadaires vouées aux humanités ; en terminale, 2 h contre 11h30. À peine deux heures hebdomadaires, généralement réparties entre plusieurs enseignants, souvent effectuées en classe entière et sans travaux pratiques, pour couvrir physique, chimie, biologie, géologie, mathématique et informatique : avec un tel émiettement, comment s'étonner qu'un tel enseignement peine à intéresser son public ?

Un déséquilibre entre sciences et humanités régulièrement dénoncé depuis la réforme de 2019. Dès la réforme du lycée, la communauté scientifique l'avait chiffré : selon les choix de spécialités, les humanités occupent entre 43 % et 86 % de l'horaire, les sciences entre 7 % et 50 %. Depuis, seule

[1] https://thotismedia.com/lycee-enseignement-scientifique-pourrait-etre-supprime-emplois-du-temps/
[2] https://www.socinfo.fr/communique-faire-de-lenseignement-des-sciences-une-grande-cause-nationale/

une heure et demie de mathématiques a été ajoutée en première. Un élève peut ainsi suivre une formation presque entièrement littéraire au lycée mais aucun ne peut y suivre une formation presque entièrement scientifique.

Alléger les journées ne doit pas se faire aux dépens des sciences. Dans la configuration actuelle du lycée, l'emploi du temps d'un élève sans spécialité scientifique ne comporte déjà que 12% de science en première et 7% en terminale. Les « jusqu'à 2 heures » gagnées par semaine représenteraient la totalité des sciences d'un lycéen non scientifique en terminale. Est-on donc prêt à envisager que le développement de la culture scientifique de tout élève sans spécialité scientifique cesse dès la fin de la classe de première ? Les futurs journalistes, juristes, philosophes, géographes… ne méritent-ils pas eux-aussi de disposer des connaissances scientifiques indispensables pour comprendre le monde ? Même les élèves scientifiques y perdraient[3] : leur part de sciences passerait de 50 % à 46 % en première.

Les journées sont longues, certes, mais à cause de l'organisation, et non en raison du volume d'enseignement. Les élèves décrivent des journées de 8 h à 18 h, des emplois du temps mal structurés et des heures creuses. Le volume d'enseignement hebdomadaire d'environ 28 heures ne permet pourtant pas d'expliquer ces amplitudes. La cause est plutôt à chercher du côté de la réforme du lycée de 2019, dite réforme Blanquer, qui a conduit au morcellement de chaque classe en groupes de spécialités au prix de trous dans les emplois du temps. Supprimer 2 heures de sciences ne suffirait pas à résoudre ce casse-tête. Pire, cela reviendrait à appauvrir drastiquement la culture scientifique d'une partie des élèves, sans pour autant atteindre le but affiché et raccourcir leurs journées. D'autres aménagements de la réforme 2019 ont pourtant déjà été proposés qui pourraient contribuer à améliorer cette situation. Ainsi, conserver trois spécialités en terminale et définir un ensemble restreint de triplettes de spécialités cohérentes avec des choix d'orientation[4] pourraient conduire à une simplification des emplois du temps en diminuant les combinaisons de choix possibles pour chaque élève et en favorisant la reconstitution d'un groupe classe tout en facilitant incidemment l'accès des élèves à l'enseignement supérieur. Certaines de ces propositions sont d'ailleurs mentionnées par le ministre de l'Éducation nationale[1] comme étant à l'étude.

Outre les aménagements de la réforme 2019 qu'elle et ses partenaires appellent depuis longtemps de leurs vœux[5], la SIF insiste aujourd'hui sur la nécessité :

1. de renoncer à toute réduction de la part des sciences dans le tronc commun ;
2. et, a contrario, de mettre en place un tronc commun équilibré avec autant d'heures de sciences que d'humanités.

[3] https://www.socinfo.fr/communique-lycee-impact-sciences/
[4] https://doi.org/10.48556/SIF.1024.24
[5] https://collectif-maths-sciences.fr/2023/10/13/tribune-de-la-recherche/

Société informatique de France
Qui sommes-nous ?

Créée en 2012 – Association reconnue d'utilité publique

Société savante d'informatique en France, la SIF a vocation à rassembler toutes celles et ceux pour qui faire progresser l'informatique est un métier ou une passion, qu'ils soient issus du monde académique ou socio-économique. Elle vise en particulier à :

- Animer sa communauté scientifique et technique ;
- Contribuer à la culture des citoyennes et citoyens ;
- Accompagner l'enseignement de la discipline du primaire au supérieur ;
- Participer aux débats de société en lien avec l'informatique.

Contacts presse
Présidente : Isabelle Guérin Lassous, presidente@socinfo.fr,
Déléguée générale : Sylvie Alayrangues, sylvie.alayrangues@socinfo.fr

Institut Henri Poincaré
11 rue Pierre et Marie Curie
75231 PARIS CEDEX 05

Socinfo.fr